

## AFRIQUE DU SUD

*L'écart de PIB par habitant par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE n'a pas diminué depuis la transition au gouvernement par la majorité, bien qu'une certaine convergence soit notable depuis quelques années. Par comparaison avec d'autres pays non membres de l'OCDE, cet écart s'explique pour une part importante par le faible niveau d'utilisation de la main-d'œuvre. Le développement massif des aides sociales a été utile pour atténuer la pauvreté, mais des réformes structurelles permettraient d'accélérer la convergence vers les niveaux de revenu de la zone OCDE.*

### Priorités fondées sur des indicateurs

#### **Élever la qualité de l'enseignement et réduire sa dispersion**

Les taux d'inscription dans l'enseignement primaire et secondaire ont beaucoup augmenté, mais le niveau général d'instruction reste faible et se caractérise par une très grande dispersion, ce qui entrave la formation de capital humain et la productivité.

**Mesures prises :** Le versement de l'allocation pour enfant à été prolongé jusqu'à l'âge de 18 ans, pour aider les parents à maintenir les adolescents à l'école.

**Recommandations :** Améliorer la formation des enseignants et prendre des mesures efficaces pour régler le problème des enseignants défaillants. Supprimer progressivement les droits de scolarité. Améliorer la disponibilité des manuels et des livres de lecture, et moderniser les infrastructures scolaires.

#### **Accroître la concurrence dans les industries de réseau**

Les industries de réseau sud-africaines sont dominées par des entreprises publiques, protégées dans certains cas par des obstacles juridiques à l'entrée qui assurent une rente de situation aux opérateurs historiques en position de quasi-monopole. Dans ces conditions, la réglementation des marchés de produits dans les secteurs de l'énergie, des transports et des communications est pratiquement la plus restrictive de tous les pays de l'OCDE et nuit à la productivité.

**Mesures prises :** Le gouvernement a proposé de séparer les activités de production et de distribution d'Eskom, la compagnie publique d'électricité.

**Recommandations :** Supprimer les obstacles juridiques à l'entrée dans les industries de réseau. Mettre fin à la possibilité pour les entreprises publiques de bénéficier de dérogations au droit de la concurrence. S'orienter vers la séparation des fonctions de production, de transport et de distribution de l'électricité. Accroître l'indépendance et les ressources de l'organe de régulation des télécommunications. Dissocier les différentes divisions de la compagnie semi-publique de transport Transnet et préparer la privatisation de celles pour lesquelles cela est possible.

#### **Réformer le système de négociations salariales**

Le degré de coordination relativement élevé des négociations salariales semble aller de pair avec de médiocres résultats en termes d'emploi, et l'extension administrative des conventions collectives au sein des branches est mauvaise pour la concurrence et pour l'emploi.

**Mesures prises :** Aucune.

**Recommandations :** Limiter l'extension administrative des conventions collectives dans les branches couvertes par des conseils de négociation. Fournir des lignes directrices indicatives pour la conclusion d'accords salariaux centralisés, dont les autorités veilleraient à ce qu'elles soient compatibles avec les objectifs d'inflation et ne compromettent pas les perspectives d'emploi des travailleurs non intégrés.

### Autres grandes priorités

#### **Renforcer les mesures visant à remédier au chômage des jeunes**

Le taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans avoisine globalement 50 % et dépasse ce chiffre dans la population noire, du fait d'une certaine nombre de facteurs parmi lesquels les faiblesses de la politique suivie à l'égard du marché du travail.

**Mesures prises :** En 2009, les programmes de travaux publics ont été renforcés pour apporter une réponse à court terme au problème du chômage. Dans le cadre de l'examen du budget de 2010, il a été proposé d'instituer une subvention salariale pour les jeunes et/ou les travailleurs inexpérimentés.

**Recommandations :** Moduler le salaire minimum selon l'âge dans les secteurs où il est fixé par l'État. Instituer une subvention salariale, éventuellement au travers d'un élargissement du programme de formation en alternance. Intensifier l'aide à la recherche d'emploi.

#### **Réduire les obstacles à l'entrepreneuriat**

La réglementation des marchés de produits est relativement restrictive, notamment du fait de la lourdeur du régime de licences et d'autorisations et de la complexité des règles et des procédures.

**Mesures prises :** Un projet a été approuvé pour mettre à l'essai une méthode d'analyse d'impact de la réglementation (AIR).

**Recommandations :** Appliquer systématiquement la démarche AIR à toutes les nouvelles réglementations et revoir les textes législatifs en vigueur en vue de réduire les formalités administratives.

## AFRIQUE DU SUD

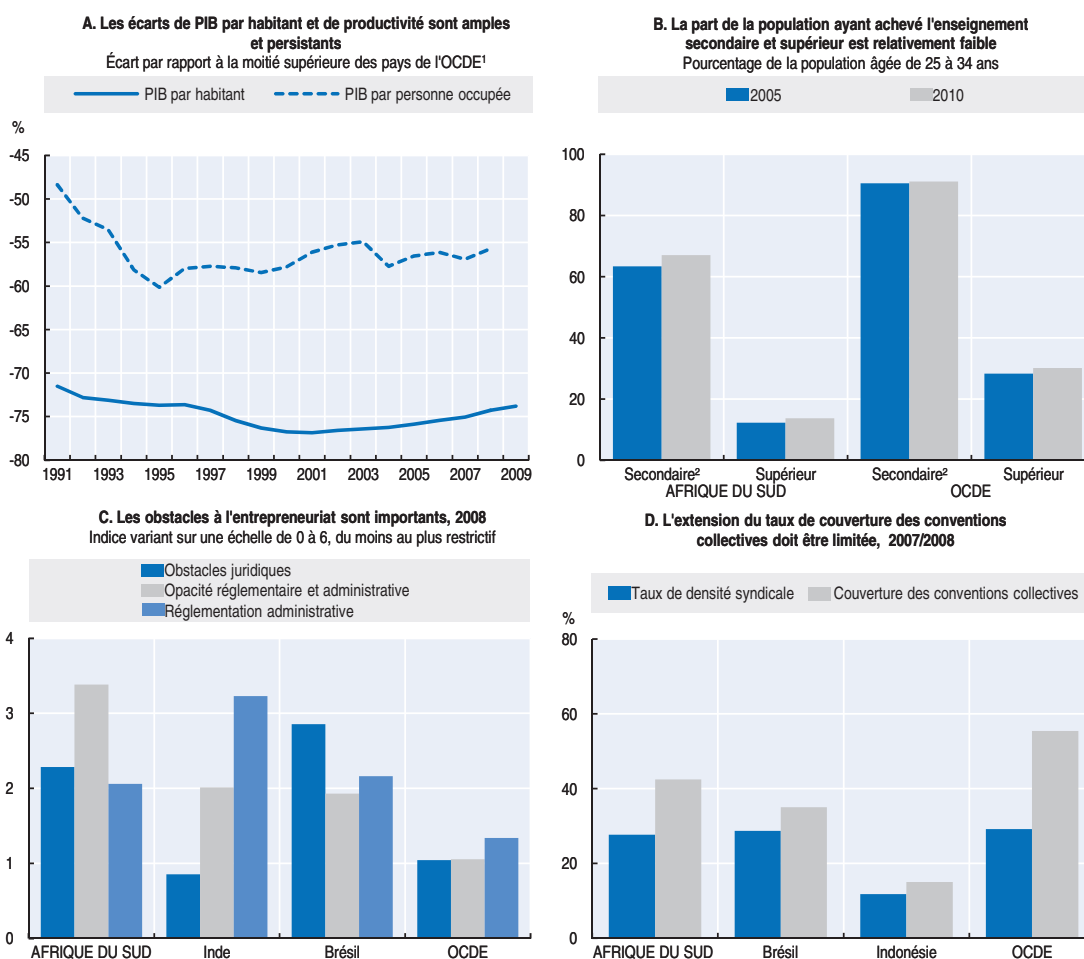
## Indicateurs structurels

Taux annuel moyen de croissance, en pourcentage

	1998-2008	1998-2003	2003-08
PIB par habitant	2.5	1.2	3.7
Utilisation des ressources en main-d'œuvre	..	..	..
dont : Taux d'emploi	0.7	-1.5	3.0
Nombre moyen d'heures travaillées	..	..	..
Productivité du travail <sup>1</sup>	1.7	2.7	0.7
dont : Intensité capitalistique	..	..	..
Productivité multifactorielle	..	..	..

1. La productivité du travail est mesurée à l'aide du PIB par personne occupée.

Source : Estimations fondées sur les *Bases de données des Indicateurs du développement dans le monde* (Banque mondiale, 2010) et des *Indicateurs clés du marché du travail* (BIT, 2010).



1. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de l'OCDE les mieux classés en termes de PIB par habitant et de PIB par personne occupée (sur la base des PPA constantes de 2005).

2. Part de la population âgée de 25 à 34 ans ayant au moins achevé le premier cycle de l'enseignement secondaire.

Source : Graphique A : *Bases de données des Indicateurs du développement dans le monde* (Banque mondiale, 2010) et des *Indicateurs clés du marché du travail* (BIT, 2010) ; graphique B : Samir et al. (2008), « Projection of Population by Level of Education Attainment, Age and Sex for 120 countries for 2005-2050 », Institut international pour l'analyse des systèmes appliqués, Interim Reports ; graphique C : OCDE, *Base de données sur la réglementation des marchés de produits* ; graphique D : OCDE, *Base de données des perspectives de l'emploi* et J. Visser, Amsterdam Institute for Advanced Labour Studies (2010), *Base de données ICTWSS 3.1*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932387232>